



Klimapakt-Dag 2023

**Regional Zesummenaarbecht tëscht
dem Staat an de städteschen Raim am
Kader vum Klimapakt**

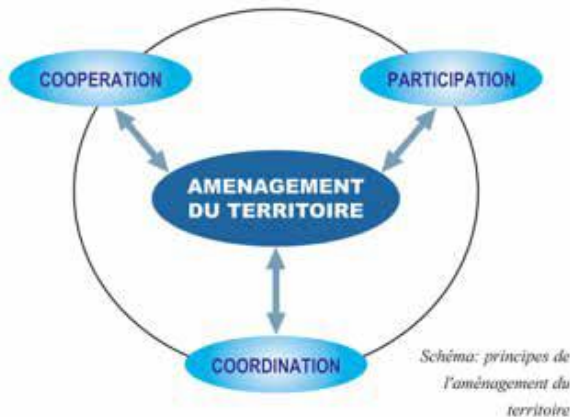
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement du territoire

https://amenagement-territoire.public.lu/fr/developpement-regional-poles-urbains/developpement_regional_importantes_agglo_urbaines.html



Promotion d'une gouvernance territoriale multi-niveaux et plurisectorielle



- Planification dynamique et flexible basée sur le dialogue,
- Echange d'expériences et de savoir faire,
- Culture de planification plus participative.

Outil: Convention de coopération territoriale Etat-Communes

Les Parties s'engagent conjointement à mettre en œuvre une stratégie de développement développée à partir du contexte régional, national et transfrontalier de l'aménagement du territoire et d'options politiques spécifiques aux communes.

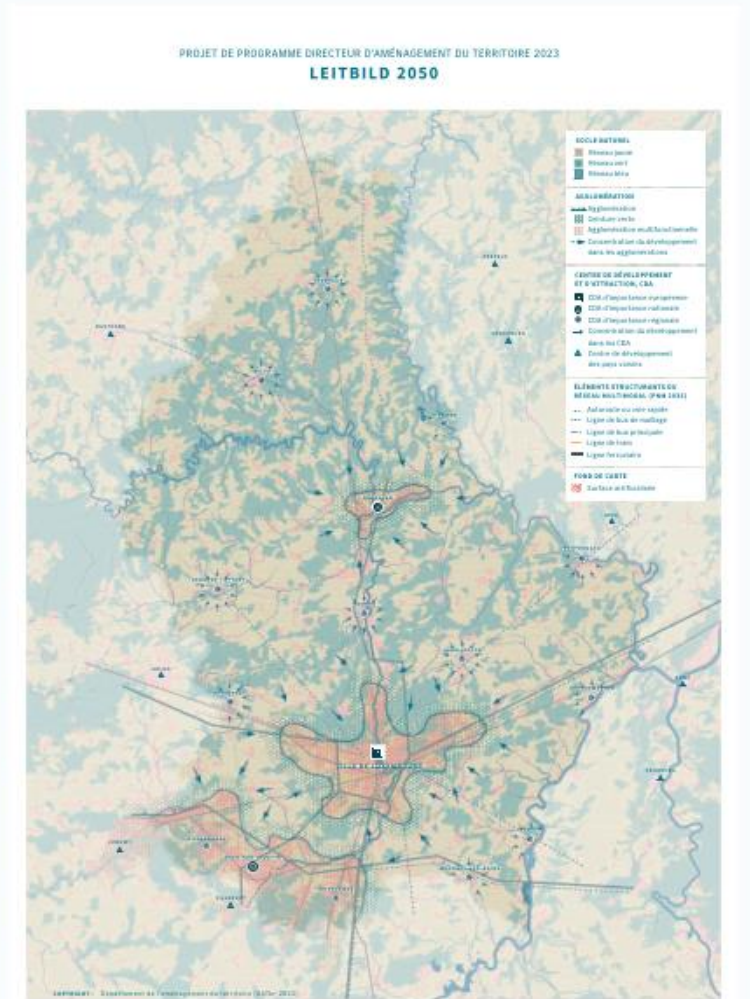
Les projets directeurs à initier, accompagner, coordonner et réaliser seront définis, précisés et mis à jour de commun accord au niveau du programme de travail annuel sinon pluriannuel



Le "Leitbild" du projet de PDAT2023

Sous forme de carte globale, le Leitbild 2050 illustre la vision pour un territoire décarboné et résilient à l'échelle nationale : les maillages bleu-vert-jaune, l'armature urbaine, la concentration du développement, les agglomérations entourées de ceintures vertes mais également les principales voies de communication, en mettant l'accent sur les liaisons de transport public durable entre les principaux pôles de développement qui se basent sur le PNM2035.

Stratégies de développement urbain qui tiennent compte des phénomènes liés au changement climatique.





Stratégie pour les territoires urbains et périurbains

- **Ville du quart d'heure**
 - maillage des **réseaux verts et bleus, des espaces publics et du vivre ensemble**
 - les services à rayonnement agglomération par le **transport en commun**;
 - les services à rayonnement plus local à **pied et à vélo** ;
 - **multifonctionnalité** à toutes les échelles.

- **Ville dense désirable**
 - Définir de **manière concertée** les limites de la densité et de la mixité désirables;
 - **Facteurs de qualité de vie** (qualité de l'air, bruit/zones calmes, urbanisme et architecture de qualité...);
 - **Nature en ville.**

- **Ceintures vitales périurbaines des grandes agglomérations ;**

- Réévaluer les **espaces dédiés aux stationnement de véhicules motorisés.**



Stratégies pour les territoires urbains et périurbains

Elaboration de visions territoriales pour les trois agglomérations urbaines :

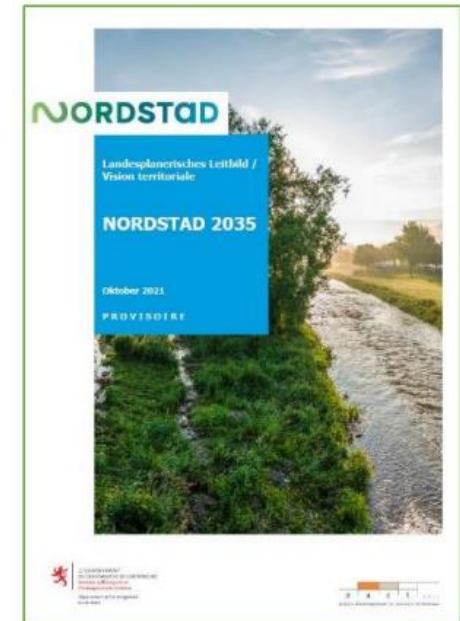
1. la Nordstad,
2. l'Agglo Centre,
3. la Région Sud.





« Vision territoriale » : de quoi s'agit-il ?

1. **Défis, enjeux, potentiels et spécificités** du territoire en considérant les diagnostics et études existantes;
2. **Vision territoriale prospective** en tenant compte des stratégies existantes;
3. **Volet opérationnel;**
4. **Gouvernance.**



- Réflexions considérées dans le processus de refonte du PDAT 2022
- pour soutenir davantage les communes dans leurs efforts d'élaboration de stratégies communes.



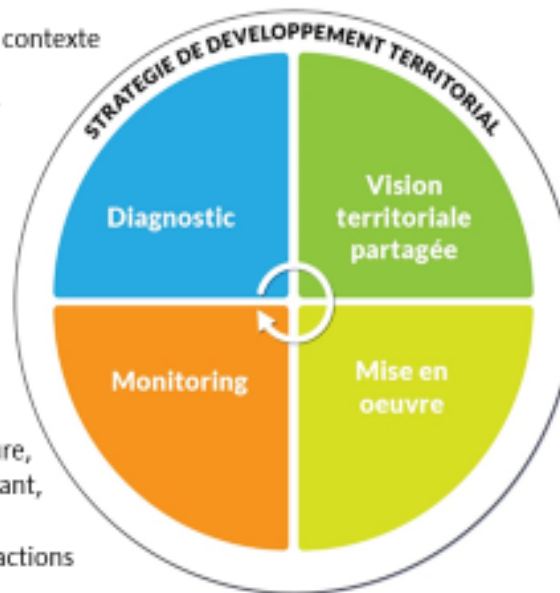
Processus de développement continu dans le cadre des Coopérations territoriales Etat-Communes

Diagnostic territorial

- Position de l'agglomération dans le contexte national et international
- Rôle des communes au sein de leur agglomération
- Défis majeurs

Monitoring

- Alignement indicateurs pactes et programmes nationaux (Pacte Nature, Logement, Climat ...) et, le cas échéant, européens (Feder...)
- Suivi et évaluation de l'impact des actions et projets entamés



Vision territoriale partagée

- Considération attentes citoyens/société civile
- Objectifs partagés (EU, national, local)
- Synergies avec politiques nationales sectorielles
- Visions horizons 2035 – 2050
- Pistes d'actions concrètes
- Esquisse d'un système de monitoring
- Projet de gouvernance adapté

Programme de mise en œuvre concrète

- Objectifs précisés
- Actions et projets concrétisés (Détermination: acteurs concernés, moyens financiers, étapes de mise en œuvre, calendrier, indicateurs ...)
- Communication, information, sensibilisation, participation, coopération et co-création
- Gouvernance confirmée